

Un CLUB pour se faciliter la GESTION

Le Club des utilisateurs d'Arc-en-Self, créé en 1993, est une association loi de 1901, indépendante de la société Alise, et qui rassemble les intendants et utilisateurs d'Arc-en-Self de toute la France.

Chaque région compte en effet un délégué chargé d'informer les adhérents sur le plan local. L'objectif du Club des utilisateurs d'Arc-en-Self est d'adapter et de développer le logiciel dans le cadre de la restauration collective et de la gestion des établissements scolaires grâce à :

- l'organisation de colloques en vue de faciliter la rencontre et l'information des utilisateurs du système,
- la création et l'animation de groupes de travail ayant pour but de définir les améliorations à apporter aux fonctionnalités existantes, d'en définir de nouvelles et de participer à leur conception,
- la publication de la *Lettre du Club Arc-en-Self* dans les milieux scolaires et administratifs, véritable lien privilégié entre les adhérents,
- l'organisation de voyages d'étude.

CINQ RAISONS DE REJOINDRE LE CLUB

- 1- Échanger autour de préoccupations professionnelles communes
- 2- Partager son expérience du logiciel Arc-en-Self entre adhérents et avec la société Alise
- 3- Exprimer des souhaits quant à l'évolution du produit
- 4- Obtenir des réponses aux questions que l'on se pose et auxquelles d'autres ont répondu
- 5- Projeter son système dans l'avenir

►► éditorial Club Arc-en-Self begins



Merci pour ces moments

Le plus beau jour de votre vie, c'est peut être celui où vous avez dit oui. Dans la vie personnelle, tout comme dans le quotidien professionnel, il y a des instants mémorables. Le petit reporter du club a voulu connaître les moments classés inoubliables par la profession.

Il est évident que la création du club a été vécue par nos collègues comme un moment unique dans leur carrière.

Pour la majorité, l'instant le plus intense fut celui de l'annonce d'une mutation très attendue. « L'arrivée dans une structure convoitée, dans des locaux magnifiques chargés d'histoire sera à jamais gravée dans ma mémoire... », raconte une collègue. Le premier poste est manifestement vécu comme un grand moment, notamment par l'espoir qu'il offre et le vrai saut que cela implique dans une profession méconnue. D'autres ont vécu des moments particulièrement intenses quand ils ont été remerciés par des familles ou des personnels pour avoir contribué à dénouer des situations humaines compliquées. Enfin, nos jeunes retraités racontent la grande émotion qu'ils ont connue lors du discours de leur fin de carrière.

Et même si le jour de l'adhésion au club n'a pas été le plus beau de votre vie, beaucoup ont souligné que les diverses rencontres professionnelles organisées par ses soins feront partie des bons moments retenus... Alors un grand merci aux fondateurs du club Arc-en-Self !

Gaëlle Auffret

►► dossier Compte-rendu AG 2014

Lille 2014 : bien plus qu'une Ch'tite AG !

La présidente Gaëlle Auffret ouvre la séance du Club des Utilisateurs d'Arc-en-Self. Elle remercie les participants de s'être déplacés toujours aussi nombreux et, pour cette année, dans la capitale du Nord. Puis elle salue les nouveaux participants en les assurant d'une attention toute particulière. Odile Pizzato décrit les modalités pratiques des deux journées de rassemblement. Comme en 2013, les ateliers de travail ont lieu le jeudi après-midi. L'assemblée plénière se déroule, elle, le lendemain. Jeudi 5 juin donc, les participants ont débattu par groupe d'environ 20 personnes, des thèmes décrits dans l'encadré ci-dessous.



AU SOMMAIRE

- ODICE : bilan et perspectives
- Arc-en-Self (AES) et la comptabilité générale
- Les paiements : modalités, dématérialisation, délais, intérêts moratoires...
- Les groupements de commande en restauration
- Les services en ligne
- Protocole d'Accueil Individuel (PAI) - Une illustration : les allergies alimentaires
- La remise en cause de la biométrie RCM par la représentation nationale
- Réunions régionales du Club : bilan et perspectives

► dossier Compte-rendu AG Lille 2014

► ODICE : BILAN ET PERSPECTIVES

Constat : aucune académie, sauf celle de Strasbourg, ne connaît l'existence de la version "Odice Ordonnateur". En revanche, "Odice Compta" est connu, quoique peu pratiqué. La DAF diffuse à l'heure actuelle, dans l'académie de Strasbourg, la version 2 d'Odice Ordonnateur.

L'importance du diagnostic comptable et des procédures qui en découlent dans les périodes d'audit menées par les services de la DRFIP a été rappelée par certains participants. Dans tous les rapports d'audit, les inspecteurs soulignent en effet la nécessaire formalisation de nos pratiques comptables et financières.

► ARC EN SELF (AES) ET LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Sujets évoqués :

- l'ordre de recette à réaliser au vu des repas consommés
- le principe d'un droit constaté qui gère la recette avant tout encaissement (hébergement mais aussi voyages)
- le fait d'utiliser les bons comptes comptables et donc de bien les paramétrer dans le logiciel Arc-en-Self (voir le guide des bonnes pratiques comptables distribué sur une clé USB lors de l'assemblée générale)

Le fait que les personnes chargées de travailler directement sur AES et celles en charge de la comptabilité générale communiquent peu entre elles est susceptible d'engendrer des difficultés de rapprochement comptable en fin de mois ; peu d'existence de fiches navettes entre services concernés.

- les participants ont insisté sur la nécessité de rapprocher le 4112 et l'état d'AES tous les mois afin de faciliter les recherches sur les éventuels écarts
- la gestion d'un voyage et celle d'une sortie d'un jour : certains gèrent les sorties d'un jour comme les voyages et perdent beaucoup de temps à encaisser des sommes telles qu'un euro par élève.



► LES PAIEMENTS : MODALITÉS, LA DÉMATÉRIALISATION, LES DÉLAIS, LES INTÉRÊTS MORATOIRES...

Sujets évoqués :

- les retards dans la phase encaissement des chèques ; le problème se résorbe petit à petit et trouve une explication dans la surcharge de travail infligée aux centres de traitement sans moyens informatiques ou ressources humaines supplémentaires
- les prélèvements SEPA ne sont pas encore clairs pour tout le monde (le RUM fait tousser !)
- les intérêts moratoires, pas pratiqués du tout – un rappel a été fait à ce sujet –, le délai de paiement à ne pas dépasser, etc.
- les prélèvements automatiques pour les voyages

► LES GROUPEMENTS DE COMMANDES EN RESTAURATION

Quelques constats :

Les groupements de commandes conviennent généralement très bien, mais la tâche est lourde pour les coordonnateurs, qui n'ont pas forcément les moyens en personnel pour l'assurer dans les meilleures conditions.

La proposition serait que les cellules marchés des collectivités travaillent sur un cahier des charges. Celui-ci serait transmis à tous les EPLE qui pourraient garder la maîtrise des appels d'offres s'ils le souhaitent.

Une autre solution serait d'identifier des collègues qui veulent bien prendre en charge un groupement ; avec les difficultés que l'on connaît, les volontaires se font rares. Il reste, en dernier ressort, l'Ugap (Union des groupements d'achats publics).

► LES SERVICES EN LIGNE

La dématérialisation... Sujet très actuel et dont les effets sont applicables dès à présent. En progression constante, elle semble toucher tous les secteurs d'activité et vise aussi bien la consultation et l'impression de documents, la réception, les paiements, etc, tant avec les organismes publics que privés.



Annie Tripier, correspondante région Rhône-Alpes, et Christophe Sicard, directeur technique chez Alise

En matière d'hébergement et de restauration scolaire, ces nouveaux outils sont également à notre disposition, mais un besoin de clarification est nécessaire, car plusieurs fonctionnalités du logiciel AES Gestion permettent cette dématérialisation.

L'Espace Famille Restauration est l'un de ces outils, qui permet non seulement de se dispenser du téléphone mais aussi à tout à chacun de détailler ses créances, de consulter éventuellement les dates de passage de ses enfants au self et ce, au jour le jour, sans oublier d'être informé sur ce qui lui reste pour les repas. Tout ceci, depuis chez soi ou grâce à son téléphone portable.

Des différentes confrontations lors des travaux de groupe, seuls les établissements pratiquant une tarification "à la prestation" avaient non seulement choisi de faire bénéficier les familles du paiement par internet et du suivi de leur solde, mais surtout de faire connaître la fréquentation de leur enfant au self. Cette personnalisation des comptes permet aussi aux familles de suivre d'autres types d'opérations, telles que cafétéria ou voyages.

En dehors de l'Espace Famille et en matière de recouvrement, le numéro de portable des responsables financiers permet dorénavant aux gestionnaires d'adresser un rappel de paiement, et ce, sans aucun abonnement ; seuls les SMS envoyés sont facturés, et un récapitulatif des transmissions est stocké. Possibilité est donnée



L'assemblée générale annuelle du club Arc-en-Self rassemble chaque année plus de 100 participants ! Ici, la réunion plénière, qui a lieu le premier jour.



Gaëlle Auffret,
présidente du
Club Arc-en-Self



Le lendemain,
des groupes de travail
sont formés, qui
permettent aux participants
d'explorer des sujets
en profondeur.

aux parents, s'ils en font la demande, de ne plus recevoir de SMS.

Cette dématérialisation est également déclinable aux Avis aux familles. Nous disposons, de nos jours, de l'adresse électronique de la plupart des parents (récupération de la base Siècle). Aussi, à partir de la fiche de compte de l'élève, nous pouvons informer les familles et ainsi nous dispenser de courrier papier et de frais postaux.

Certes, des interrogations demeurent et les choix peuvent paraître difficiles entre, par exemple, la nécessité d'opter pour le paiement par internet alors que le prélèvement automatique est déjà en vigueur. De même, doit-on ou non permettre aux parents de suivre le passage de l'élève au self... Notamment pour celui au forfait ? Mais ces interrogations sont le reflet de

la richesse et des possibilités offertes aux utilisateurs du logiciel. En découlent gain de temps, réactivité des interlocuteurs, mais aussi traçabilité des échanges et, enfin et surtout, réduction des coûts.

► PAI (PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUEL) - UNE ILLUSTRATION : LES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Tous les établissements sont confrontés à la problématique de l'accueil des élèves allergiques. Le nombre d'élèves concernés va croissant, et les allergies recensées sont très diverses. Les PAI sont donc très importants, car ils fournissent des précisions indispensables sur le type d'accueil à envisager.

Dans tous les cas, les différents acteurs de la communauté scolaire font le maximum pour que l'élève puisse prendre ses repas dans l'établissement, soit au self même, soit dans un autre lieu.

Avec le logiciel AES, il est possible d'accueillir un élève allergique avec son panier repas en lui affichant son passage à zéro, de manière à ce qu'il puisse déjeuner ou dîner avec ses amis. En effet, il semble nécessaire d'éviter de voir se multiplier les élèves qui viennent pique-niquer dans les restaurants scolaires, au risque de ne plus rien contrôler.

► LA REMISE EN CAUSE DE LA BIOMÉTRIE RCM PAR LA REPRÉSENTATION NATIONALE

La problématique a été exposée et différentes pistes ont été évoquées :

- Communiquer sur cette "menace" lors des conseils d'administration
- Mobiliser les parents d'élèves : réexpliquer l'intérêt pour les familles (présence réelle de leur enfant, coût des cartes), évoquer le nombre d'utilisateurs et le mettre en regard avec le nombre de familles qui refusent la RCM (moins de 0,5%) etc.
- Communiquer, lors de l'inscription à la demi-pension, en livrant une explication simple et "dédramatisée" de ce qu'est la RCM et de la non-exploitation possible de cette information
- Proposer des rencontres avec des élus locaux (sénateurs, députés, etc.) dans nos espaces de restauration.

www.clubarcenself.fr



Avez-vous visité le site internet du club ?

Le club Arc-en-Self s'est doté d'un site internet très complet il y a six mois, que nous vous présentons ici. Régulièrement mis à jour, il a non seulement pour but d'informer les adhérents des actions nationales et régionales de l'association, mais aussi d'accueillir les inscriptions à l'assemblée générale, voire celles aux journées de formation, etc. Il va ainsi jouer un rôle de plus en plus important et interactif dans la vie du club. Aussi, si vous ne vous êtes toujours pas inscrit pour accéder à sa partie privée, ne tardez plus, pour ne rien manquer !



Dans sa partie publique, le site compte une présentation générale plutôt exhaustive du club et de ses missions, enrichie de la lettre d'intention de l'association, rédigée par Annie Barthelemy, sa toute première présidente. Une rubrique "Informations AG" permet de découvrir, en détail, le compte-rendu officiel de chaque AG du club depuis 2011.

Les correspondants régionaux ne sont pas en reste, mis en scène pour le plaisir dans une fresque humoristique avec leur feuille de route, mais surtout présentés dans un Hexagone interactif, région par région, leurs coordonnées à la clé. Un mot sur les réunions régionales, et la possibilité de lire d'anciens numéros de la Lettre du Club post-AG.



www.clubarcenself.fr



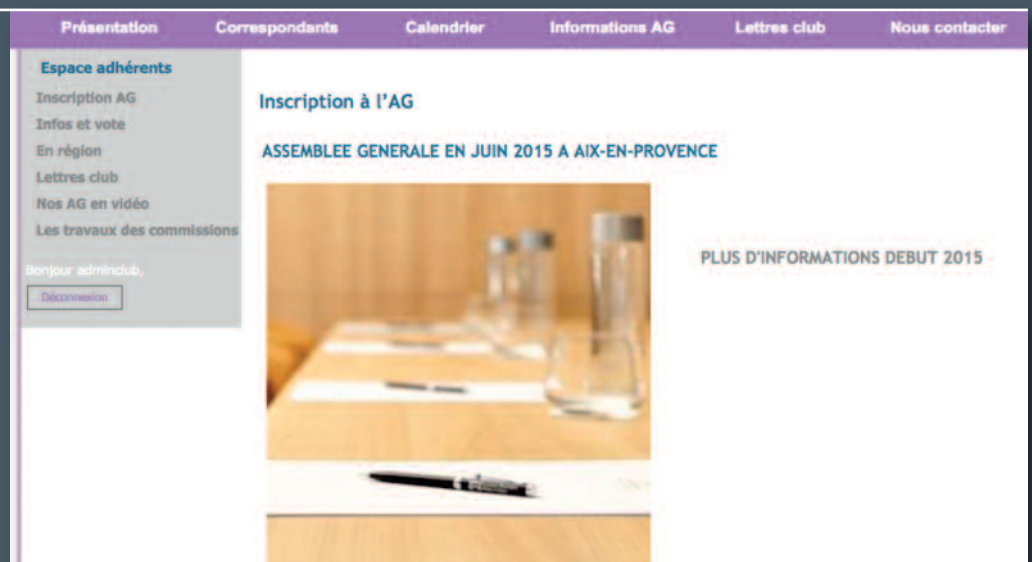
Côté face – dans le menu vertical gauche – c'est l'Espace adhérents, réservés exclusivement, comme son nom l'indique, aux adhérents, qui doivent s'inscrire afin de s'en voir ouvrir l'accès. Deux étapes : cliquer sur "Créer un compte", et suivre les instructions, muni de son n° d'adhérent.



Une première rubrique donne des informations générales sur la prochaine assemblée générale du Club. Dans quelques semaines, nous aurons assez de détails pour en dire plus sur l'organisation et permettre de s'inscrire en ligne. Dans la rubrique "En région", un compte-rendu des travaux de chaque réunion régionale de l'année est publié. Il est également possible de lire ou relire les lettres du Club en amont de l'AG.

Pour découvrir ou redécouvrir les dernières assemblées générales en vidéo, rendez-vous à la rubrique idoine ! Quant aux travaux des commissions de travail, ils sont mis en ligne régulièrement, au fur et à mesure de leur avancée.

Bonne visite sur notre site... Et inscrivez-vous vite !



► dossier Compte-rendu AG Lille 2014



Dîner de gala dans la salle de réception de l'Omnia Grand Place, un lieu haut en couleurs et chargé d'histoire...

► Synthèse de l'assemblée plénière du vendredi 7 juin

- Sarah Nicolas a dressé le bilan des formations groupées financées par le Club.
- Marcel Divay a attiré l'attention de tous sur l'utilité de consulter le site internet du Club (www.clubarcenself.fr), qui recèle, notamment dans son espace Adhérents, des trésors d'informations.
- La présentation du guide des bonnes pratiques comptables d'AES a été assurée par Annie Barthelemy et Marie-José Bourgeois. Le document a été remis à chacun sous une forme dématérialisée, sur une clé USB.
- Vient alors la première formalité : le vote du procès-verbal de l'AG 2013 à Paris. Voté à l'unanimité.
- Deuxième formalité administrative : le vote du bilan 2013 (Voir Lettre Club n°18). L'exercice 2013 présente un excédent de 11 360,98 € qui, ajouté aux réserves des exercices précédents, porte le niveau de celles-ci à 95 427,46 €. Voté à l'unanimité.
- Troisième formalité administrative, le vote du montant de la cotisation 2015 : maintenu à 150 €. Voté à l'unanimité.
- L'association n'ayant pas vocation à thésauriser, de nouveaux axes d'utilisation des fonds ont été présentés aux participants :
- Étendre la notion de formations groupées aux "expérimentés" – une à deux par an et par région – ; la formation Alise serait facturée au club 390 € HT la journée, frais de déplacement en sus.
- Développer de nouveaux services sur le site Web : inscription à l'AG, aux formations groupées, etc.
- Initier des actions de publicité auprès des adhérents pour promouvoir les services du site.

Suite de la page 4 ►►

► RÉUNIONS RÉGIONALES DU CLUB : BILAN ET PERSPECTIVES

Bilan très positif. Tous les participants ont évoqué des moments chaleureux de partage des informations et d'échange avec les collègues des autres établissements. Les réunions régionales permettent de partager aussi les "trucs et astuces" de chacun. Mais pour certaines régions, notamment l'Est et Rhône-Alpes Auvergne, les participants sont trop nombreux, et la prise de parole est plus compliquée. Dans ces cas, proposer deux dates serait sans doute opportun.

► CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il est 16h30, Gaëlle Auffret remercie au nom de tous les participants Odile Pizzato pour la nouvelle excellence de son organisation et l'ensemble des participants pour la qualité de leurs contributions aux débats. L'assemblée générale 2014 du Club Arc-en-Self est alors déclarée close.

Rendez-vous est donné pour l'assemblée générale 2015, début juin, à Aix-en-Provence.

